



Rouen, le 08 juin 2015

L'Inspectrice de l'Éducation Nationale, Adjointe à Madame l'Inspectrice d'Académie, Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale de la Seine-Maritime

À

Mesdames et Messieurs les directeurs-trices Des écoles élémentaires de la Seine-Maritime

S/C

Mesdames et Messieurs les Inspecteurs-trices de l'Education Nationale, en charge d'une circonscription du premier degré

DSDEN de la Seine-Maritime

Secrétariat de Direction

Dossier suivi par Brigitte DELACOTTE CPD EPS Téléphone 02 32 08 97 89

Mél. Brigitte.delacotte@ac-rouen.fr Objet : découverte du judo

La signature de la convention nationale tripartite entre le Ministère de l'Éducation Nationale (MEN), l'Union Sportive de l'Enseignement du Premier degré (USEP) et la Fédération Française de Judo et Disciplines Associées (FFJDA) le 12 décembre 2008 a trouvé tout naturellement sa déclinaison entre la DSDEN 76, l'USEP 76 et le Comité de Judo Seine-Maritime qui ont renouvelé leur convention le 9 avril 2013 dans ces mêmes locaux du Kindarena qui accueilleront les championnats de France de 1ère Division les 7 et 8 novembre 2015.

5, place des Faïenciers 76037 Rouen cedex Dans le cadre de ce partenariat réaffirmé, la Ligue de Normandie de judo propose le dispositif suivant :

• <u>le jeudi 5 novembre 2015</u>, une journée judo spécialement et entièrement dédiée aux scolaires dans les dojos du département inscrits pour cette opération.

Encadrés par des professeurs de judo, les classes inscrites auprès du CPC EPS de leur circonscription revêtiront le judogi (tenue de judo) qui leur sera prêté, indispensable pour découvrir et accéder à cette pratique culturelle de référence qu'est le judo.

Cette journée précédera donc les Championnats de France 1D qui se dérouleront le weekend des 7 et 8 novembre 2015 au Kindarena à Rouen.

Cette opération s'inscrit soit :

- dans le cadre d'une action de valorisation venant ponctuer la fin d'un module d'apprentissage, mené par l'enseignant-e, consacré aux jeux d'opposition (combat de préhension).
- dans le cadre d'une découverte, préambule à l'introduction d'un module d'apprentissage de jeux d'opposition, mené par l'enseignant-e.

En fonction des possibilités locales, l'enseignant-e, accompagné-e d'un intervenant judo agréé par les services de la DSDEN, pourra prévoir un module d'apprentissage du judo. *

L'information, des clubs engagés dans le dispositif, sera transmise aux écoles par les CPC EPS des circonscriptions concernées.

Des renseignements complémentaires vous seront adressés en septembre afin de finaliser les inscriptions auprès des CPC EPS.

* Pour information, le document : « Jeux de combat de préhension vers le judo » en ligne sur le site de la DSDEN peut fournir un support utile à la mise en œuvre d'un module d'apprentissage.

Je vous remercie de votre participation.

Pour l'Inspectrice d'Académie, Directrice Académique des Services de l'Education Nationale et par délégation, L'Inspectrice de l'Education Nationale Adjointe

Signé

Monique BEAUR